

NOVEMBRE 2023

Lettre d'information du Réseau Vie

Réseau
Vie
Aime, prie, agis !

LES TEXTES DU MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE | 01

AU SERVICE DE LA VIE
HUMAINE | 02

L'EUTHANASIE | 07

POINTS
REMARQUABLES | 09



UN DEMI-SIÈCLE DE MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE SUR LA VIE HUMAINE

Richesse inestimable : à découvrir, à redécouvrir, à diffuser

INTRODUCTION

Contexte historique

Les progrès de la science et de la médecine ont permis depuis les années 1960 de procurer des moyens techniques inédits pour pratiquer la contraception, l'avortement, l'euthanasie, la location d'utérus (GPA), la création d'embryons en laboratoire (FIV) et d'autres pratiques posant de graves questions morales. L'Église a fait son devoir en s'exprimant à de nombreuses reprises sur ces sujets.

Elle a donné au monde deux encycliques de deux papes et cinq textes de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi concernant la protection et la promotion de la vie humaine. La Congrégation pour la Doctrine de la Foi (aujourd'hui Dicastère pour la Doctrine de la Foi) est l'organe romain qui assiste le pape dans sa mission de promotion de la foi et de la morale.

LES TEXTES DU MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE

Les citations ci-dessous feront référence aux textes officiels par leur nom latin.

Devant la légalisation massive de la contraception dans le monde, le pape Paul VI a rédigé en 1968 un texte synthétique, l'encyclique *Humanæ Vitæ*, « Sur le mariage et la régulation des naissances ».

Peu d'années plus tard, en 1974, pour réagir à la vague de légalisation de l'avortement en Occident, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a publié une déclaration portant spécifiquement sur le sujet, *Questio De Abortu*, c'est-à-dire « le problème de l'avortement » restée quasiment inconnue.

En 1980, une autre déclaration de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, titrée *Iura et Bona*, c'est-à-dire « Les droits et les valeurs », a abordé la question de l'euthanasie.

En 1987, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, face aux nouvelles techniques, spécialement la fabrication d'embryon en laboratoire (appelée habituellement fécondation in vitro ou

procréation médicalement assistée), a répondu aux demandes d'éclairages d'évêques et de scientifiques chrétiens. Le texte est nommé *Donum Vitæ* et porte « *Sur le respect de la vie humaine naissante et la dignité de la procréation. Réponses à quelques questions d'actualité.* »

En 1995, le pape Jean-Paul II a publié l'encyclique *Evangelium Vitæ*. C'est à ce jour le texte le plus volumineux et le plus important sur la question de la vie humaine. L'encyclique porte, selon son en-tête, « *Sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine* ».

En 2008, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a publié l'instruction *Dignitas Personæ* « sur certaines questions de bioéthique », qui est une mise à jour de l'instruction *Donum Vitæ*, 21 ans après celle-ci. Le texte aborde directement la plupart des questions du moment, en entrant dans les détails techniques.

Enfin, en 2020, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a publié la lettre *Samaritanus Bonus* « sur le soin des personnes en phases critiques et terminales de la vie ». Reprenant *Iura et Bona*, cette lettre élargit le propos à la question globale de la maladie grave et de la fin de vie.

Notre article porte sur la défense de la vie humaine de manière générale. Le texte majeur de l'étude est l'encyclique *Evangelium Vitæ*, enrichie de l'apport de *De Abortu*. Des éléments spécifiques sur l'euthanasie seront donnés, avec la lettre *Samaritanus Bonus*. Enfin, quelques points particuliers seront abordés.

Pour des raisons d'espace, nous n'avons pas abordé les questions de régulation des naissances et de bioéthique. Nous invitons nos lecteurs, intéressés par ces questions à lire *Humanæ Vitæ*, *Donum Vitæ* et *Dignitas Personæ*.

AU SERVICE DE LA VIE HUMAINE

Deux textes nous seront ici utiles.

Evangelium Vitæ est notre matrice. Cette encyclique n'a pas d'équivalent dans l'histoire de l'Église concernant la défense de la vie. Mais il se trouve que, sur la question de l'avortement, elle a été précédée de l'instruction *De Abortu* qu'*Evangelium Vitæ* cite largement. Nous allons donc les étudier conjointement.

LE DEGRÉ D'AUTORITÉ DES TEXTES

Il est important de situer la valeur de la vie et sa défense au milieu des innombrables thèmes de la doctrine de l'Église. La défense de la vie occupe une place suréminente dans l'enseignement de l'Église, et voici comment nous le savons.

1. *Evangelium Vitæ*, un texte collégial

En 1991, un consistoire extraordinaire des cardinaux sur les menaces contre la vie humaine a eu lieu. Les cardinaux ont demandé unanimement au pape de « *réaffirmer avec l'autorité du Successeur de Pierre la valeur de la vie humaine et son inviolabilité.* »

Toujours en 1991, Jean-Paul II a envoyé une lettre à tous les évêques du monde pour leur demander leur collaboration pour la future encyclique, dans l'esprit de la collégialité épiscopale. Il y a donc eu une « *participation unanime et sincère à la mission doctrinale et pastorale de l'Église au sujet de l'Évangile de la vie.* »

Peu de textes doctrinaux sont le fruit d'une telle volonté commune des pasteurs de l'Église, en dehors des conciles.

2. Un texte d'une haute autorité

Evangelium Vitæ est une encyclique. Dans les textes publiés par le pape, l'encyclique est celui qui a le plus haut degré d'autorité des textes pontificaux, hormis les déclarations dogmatiques qui engagent l'infaillibilité.

Jean-Paul II a donc voulu signifier que la défense de la vie est un sujet de premier rang.

3. Un engagement de l'infaillibilité

Dans *Evangelium Vitæ*, Jean-Paul II prend la peine, par trois fois, d'engager sa pleine autorité de successeur de Pierre, en utilisant une formule type pour affirmer l'infaillibilité.⁰¹

Cet engagement est rare, et il est ici répété trois fois pour bien marquer qu'il ne s'agit pas d'une formule laissée « en passant ».

La structure, identique, contient cinq mentions :

- l'affirmation que la déclaration est dans la continuité du Magistère
- l'affirmation de l'autorité conférée à Pierre et à ses successeurs par le Christ (sauf la troisième formule) ;
- l'affirmation de la communion avec tous les évêques catholiques ;
- la condamnation comme grave désordre moral de, dans l'ordre, le meurtre de l'être humain innocent, l'avortement et l'euthanasie ;
- l'affirmation selon laquelle la doctrine est fondée sur la loi naturelle et la Parole de Dieu, et transmise par la Tradition de l'Église pour être enseignée par le Magistère. Cette dernière affirmation est reprise presque mot pour mot dans les trois formulations.

Voici la proclamation concernant l'avortement :

« Devant une pareille unanimité de la tradition doctrinale et disciplinaire de l'Église, Paul VI a pu déclarer que cet enseignement n'a jamais changé et est immuable. C'est pourquoi, avec l'autorité conférée par le Christ à Pierre et à ses successeurs, en communion avec les Evêques – qui ont condamné l'avortement à différentes reprises et qui, en réponse à la consultation précédemment mentionnée, même dispersés dans le monde, ont exprimé unanimement leur accord avec cette doctrine – je déclare que l'avortement direct, c'est-à-dire voulu comme fin ou comme moyen, constitue toujours un désordre moral grave, en tant que meurtre délibéré d'un être humain innocent. Cette doctrine est fondée sur la loi naturelle et sur la Parole de Dieu écrite; elle est transmise par la Tradition de l'Église et enseignée par le Magistère ordinaire et universel.⁰² »

Par le caractère profondément collégial du travail, par le type de document choisi et par les formules utilisées, il apparaît que Jean-Paul II a voulu donner à cet enseignement l'autorité la plus haute qui puisse être, si l'on exclut les proclamations dogmatiques, et lui donner un caractère infaillible.

Les fidèles doivent donc adhérer à cet enseignement sans aucune réserve, et en faire le fondement de leur engagement comme êtres humains et comme chrétiens.

01 - §57, 62 et 63

02 - §62



LE MESSAGE CHRÉTIEN SUR LA VIE

Evangelium Vitæ comporte 105 paragraphes. Nous synthétisons ici les paragraphes 29 à 50. Avant d'agir, il faut entendre profondément ce que Dieu veut nous dire sur la vie humaine dans sa Parole.

JÉSUS EST LA VIE

Jean-Paul II emploie la formule : *L'Évangile de la Vie*.

Cet Évangile, c'est la personne même de Jésus qui se présente lui-même comme « le chemin, la vérité et la vie ». Il se présente à Marthe en disant : « *Je suis la résurrection et la vie* ». Il affirme qu'il est venu pour qu'on ait « *la vie, et la vie en abondance* ». Saint Jean l'affirme également quand il parle de Jésus dans sa première lettre : « *La vie s'est manifestée, nous l'avons vue et nous vous l'annonçons.* »

LA VIE HUMAINE DANS LA BIBLE

Tout l'enseignement de la Bible et de l'Église proclame que la vie humaine est toujours un bien. Dans le premier récit de la création, Dieu crée les êtres inertes, nécessaires pour créer les êtres vivants. Puis, après tous les êtres vivants, Dieu crée l'homme. L'homme est distinct de toutes les autres créatures car lui seul est à l'image de Dieu. Sa vie a donc une valeur plus infiniment grande que toutes les autres vies, car c'est une vie qui tient sa dignité de celle de Dieu.

1. La première alliance

Dans la première alliance, l'enseignement sur la vie est exprimé de la manière la plus simple et la plus claire dans le commandement : « *Tu ne tueras pas* ». Jésus l'enrichit de manière positive en commandant l'amour du prochain, un amour qui fait vivre.

2. La vie de Jésus

C'est dans la vie de Jésus qu'on voit le mieux la lutte contre toutes les formes de mort et de souffrance, spécialement en faveur des pauvres, des malades, des marginaux si nombreux sur son chemin.

Jésus lui-même est menacé dans sa vie dès sa naissance. Hérode échoue à le tuer car l'ange a prévenu Joseph. Dès que Jésus commence sa vie publique, les menaces contre sa vie commencent et ne se termineront qu'avec la mort en croix.

3. La vie fragile

Voyons ce que la Bible peut nous dire des trois situations de grande précarité sur la vie humaine : **l'entrée dans le monde, la maladie et le grand âge.**

Dans la vision biblique, non seulement la vie à naître n'est pas menacée, mais elle est l'une des plus grandes bénédictions de Dieu. Sarah, Rebecca, Rachel, Anne et Élisabeth reçoivent de Dieu les enfants qu'elles n'arrivaient pas à concevoir. Dieu est attentif à la vie de l'être humain avant même sa venue au monde. Il dit à Jérémie : « *Avant même de te former au ventre maternel, je t'ai connu ; avant même que tu sois sorti du sein, je t'ai consacré.* »⁰³

03 - chapitre 1, verset 5

L'épisode de la Visitation confirme cette valeur. Du fait de la présence de Jésus à peine conçu, l'Esprit Saint est répandu sur les deux femmes qui prophétisent et sur Jean-Baptiste, embryon de six mois qui tressaille à cette occasion.

Dans la vision biblique, le grand âge est digne du plus grand respect car il est synonyme de sagesse et d'expérience. De plus, c'est le moment où le commandement « *Honore ton père et ta mère* » devient plus prégnant car le père ou la mère âgés ont davantage besoin du soutien de leurs enfants. Prestige et vénération sont le lot des anciens. Ce n'est pas dans l'encyclique, mais l'enseignement constant de l'Église nous apprend que la Charité commence par les proches, ce qu'on appelle notre « *devoir d'état* » : le soin des enfants fragiles par les parents, puis celui des parents devenus dépendants par les enfants.

Dans la vision biblique, le malade est celui qui attend l'aide de Dieu, il vit dans l'espérance que Dieu veille sur lui. « *Quand j'ai crié vers toi, Seigneur, mon Dieu, tu m'as guéri ; Seigneur, tu m'as fait remonter de l'abîme et revivre quand je descendais à la fosse* ». ⁰⁴

LA CROIX DU SEIGNEUR

Le moment où le mystère de la vie et de la mort trouve son suprême éclairage est celui de la Passion et de la Résurrection de Jésus.

Par la croix de Jésus, la mort est vaincue et la vie triomphe définitivement. Tout homme qui tourne son regard vers Jésus crucifié reçoit l'espérance d'être sauvé et d'être « *avec lui dans le paradis* ».

La vie même de Dieu est donnée, par la Croix, au « *peuple de la vie* ».

En effet, Jésus transmet sa vie de ressuscité en répandant l'« *Esprit qui donne la vie* » à la Pentecôte.

Tout comme Jésus, chaque chrétien est appelé à donner sa vie totalement pour ses frères, par la force de l'Esprit-Saint « *qui est Seigneur et qui donne la vie* ».

LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉGLISE ET DES CHRÉTIENS DANS L'ANNONCE DE L'ÉVANGILE DE LA VIE

L'engagement au service de la vie est à la fois individuel et ecclésial.

Jean-Paul II proclame que le service de la vie « *exige l'action concertée et généreuse de tous les membres et de tous les organismes de la communauté chrétienne* ». ⁰⁵

Cette demande d'un engagement unanime est impressionnante car habituellement chaque chrétien choisit ses engagements, et chaque organisme ecclésial a sa tâche particulière. Ici, Jean-Paul II affirme que le combat pour la vie est d'une telle importance qu'aucun disciple du Christ ni aucun groupe ecclésial ne peut se dispenser d'y participer.

Jean-Paul II insiste : « *Tous ensemble, nous ressentons le devoir d'annoncer l'Évangile de la vie, de le célébrer dans la liturgie et dans toute l'existence, de le servir par les diverses initiatives et structures destinées à son soutien et à sa promotion* ». ⁰⁶

Annoncer Jésus, c'est annoncer la vie, car il est la Vie en lui-même, le Dieu vivant. Le cœur de l'Évangile, c'est Dieu qui nous appelle à une communion profonde avec lui et entre nous ici-bas et dans la vie éternelle. Vivre, c'est vivre en communion, en relation, et ce dès la conception.

Jean-Paul II rappelle que les évêques sont les premiers messagers de l'Évangile de la Vie.

04 - Psaume 30-29, 3-4

05 - §79

06 - §79

SERVIR LA VIE

Le service de la vie se décline sous de multiples formes :

- attitude personnelle fondamentale ;
- témoignage personnel ;
- actions directes de soutien de la vie ;
- travail pour le changement des mentalités ;
- formation des jeunes en particulier de nos propres enfants ou petits-enfants
- action politique ;
- action spirituelle : célébration de la vie, prière et jeûne.

Concernant l'attitude de fond, il s'agit d'acquiescer un regard contemplatif sur la vie. Émerveillement et gratitude sont les attitudes adaptées face au merveilleux don de la vie. L'Eucharistie est le lieu où Jésus donne sa vie pour nous, en souffrant, mourant et ressuscitant, ce qui doit nous remplir d'une reconnaissance éperdue.

Concernant le témoignage personnel, celui-ci doit se faire en paroles et en actes. Certains ont l'occasion de témoigner ouvertement, d'autres non. Chaque jour, des mères de famille se fatiguent à donner la vie et font toutes sortes de sacrifices pour leurs enfants, dans un contexte souvent hostile à la maternité. Leur sacrifice est plus visible quand le handicap ou la maladie touche leur enfant.

Concernant les actions de soutien, il faut noter que les enfants de l'Église ont toujours créé des institutions au service de la vie. Au premier rang se trouvent les institutions d'accueil. Jean-Paul II évoque les institutions pour le début et la fin de vie.

« À cette fin, on doit mettre en œuvre des formes raisonnables et efficaces d'accompagnement de la vie naissante, en étant spécialement proche des mères qui, même sans le soutien du père, ne craignent pas de mettre au monde leur enfant et de l'élever. On prendra le même soin de la vie dans la marginalité ou dans la souffrance, spécialement dans les phases terminales. »

Ce sont les structures d'accueil pour femmes enceintes en difficulté, ainsi que les structures de soins palliatifs qui sont ainsi louées.

Mais Jean-Paul II nomme également les autres structures qui donnent de nouvelles raisons d'espérer : les centres de formation aux méthodes de régulation naturelle des naissances, le conseil conjugal, les centres de réhabilitation des toxicomanes, les centres d'accueil des mineurs, malades psychiatriques et autres handicapés.

Concernant le changement des mentalités, c'est à une mobilisation générale des consciences qu'appelle Jean-Paul II, mobilisation devant mener à un tournant culturel. Il s'agit d'adopter une nouvelle culture de la vie, nouvelle à plusieurs titres :

- elle sera capable d'aborder les problèmes inédits au sujet de la vie humaine ;
- elle sera adoptée avec une conviction forte et active par tous les chrétiens ;
- elle suscitera un débat culturel sérieux avec tous.

Jean-Paul II appelle de ses vœux un nouveau féminisme, où les femmes témoigneront du sens de l'amour authentique. En effet, la maternité renforce une sensibilité aiguë pour la personne de l'autre. Cet autre est accueilli pour ce qu'il est, une personne, et non parce qu'il est utile, fort, intelligent, beau ou en bonne santé.

Concernant la formation des jeunes, les parents sont les premiers concernés car ce sont eux qui initient leurs enfants à la liberté authentique qui s'exerce dans le don total de soi. Construire une vraie culture de la vie ne peut se faire sans aider les jeunes à comprendre et à vivre le sens réel de la sexualité, de l'amour et de l'ensemble de leur existence. C'est en particulier la banalisation de la sexualité qui amène souvent au mépris de la vie naissante. Les fiancés sont invités à se former à la procréation responsable pour être d'authentiques serviteurs de la vie dans leur vie conjugale.

Concernant l'action politique, Jean-Paul II affirme que la politique familiale doit être le pivot et le moteur de toutes les politiques sociales. Il renouvelle son appel à tous les hommes politiques afin qu'ils ne promulguent pas de lois qui, méconnaissant la dignité de la personne, minent à la racine la vie même de la société civile.

Concernant la dimension spirituelle, Jean-Paul II demande d'instaurer une journée pour la vie dans tous les diocèses du monde.

Le but fondamental de cette journée est que les consciences reconnaissent le sens et la valeur de la vie humaine, en particulier en attirant l'attention sur la gravité de l'avortement et de l'euthanasie. Par ailleurs, une grande prière pour la vie est une urgence, ainsi que la pratique du jeûne, pour obtenir la force qui vient de Dieu dans le combat pour la vie.

Jean-Paul II conclut par une espérance : le « peuple de la vie » est heureux de pouvoir partager ses engagements avec de nombreuses personnes qui veulent elles aussi développer la nouvelle culture de l'amour et de la solidarité.

L'EUTHANASIE

Dans le contexte français d'une possible légalisation de l'euthanasie, il est important de voir quelle est la position du magistère sur le sujet. Dès 1980, l'Église s'est prononcée par un texte spécifique sur le sujet avec l'instruction *Iura et Bona* de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

En 1995, l'euthanasie a fait l'objet d'une des trois condamnations absolues formulées par Jean-Paul II dans *Evangelium Vitæ*. La voici :

« Je confirme que l'euthanasie est une grave violation de la Loi de Dieu, en tant que meurtre délibéré moralement inacceptable d'une personne humaine. »

Le 28 octobre 2019, à Rome, a été signée une « Déclaration de principe des religions monothéistes abrahamiques » sur les questions concernant la fin de vie par de hauts responsables musulmans, juifs, catholiques et orthodoxes. La déclaration condamne sans ambiguïté l'euthanasie et le suicide assisté, et soutient avec force l'objection de conscience et les soins palliatifs.

Voici la formule synthétique :

« Nous nous opposons à toute forme d'euthanasie - c'est-à-dire l'acte direct, délibéré et intentionnel d'ôter la vie - ainsi qu'au suicide médicalement assisté - c'est-à-dire le soutien direct, délibéré et intentionnel au suicide - parce que ces derniers contredisent fondamentalement la valeur inaliénable de la vie humaine et sont donc intrinsèquement et conséquemment répréhensibles, aussi bien au niveau moral que religieux, et devraient ainsi être interdits sans exceptions. »

En 2020, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a publié une « Nouvelle déclaration organique », *Samaritanus Bonus*, « sur le soin des personnes en phases critiques et terminales de la vie ».

Ce texte a reçu l'approbation officielle du pape François avant d'être publié. Le but du texte est d'éclairer les fidèles concernant les phases critiques et terminales de la vie. Au cœur de ce texte se trouve affirmée l'idée que le malade ne peut pas toujours être guéri, mais peut toujours être soigné.

Le texte constate que *« la peur de la souffrance et de la mort, et le découragement qui en découle, sont aujourd'hui les principales causes de la tentative de contrôler et de gérer la survenue de la mort, voire de l'anticiper, avec la demande d'euthanasie ou de suicide assisté. »*

Dans une analyse pénétrante, la lettre énonce trois obstacles qui obscurcissent la valeur sacrée de la vie humaine.

- **Le premier** est l'idée que la vie n'est digne que si elle procure un bien-être correspondant à la jouissance de la vie physique et économique, dans une perspective utilitariste.
- **Le deuxième** est l'idée qu'il y a une réelle compassion en donnant la mort pour faire cesser la souffrance.
- **Le troisième** obstacle est l'utilitarisme social, qui fait que la personne en fin de vie est vue comme un poids, une vision que le pape François intègre à la « culture du déchet ».

Puis le texte réaffirme avec force l'enseignement du magistère de l'Église sur l'euthanasie et le suicide assisté. L'interdiction est fondée sur le fait que l'euthanasie est un crime contre la vie humaine, un acte intrinsèquement mauvais quelles que soient les circonstances ou l'occasion. En effet, la valeur de la vie d'un côté, l'autonomie, la capacité de décision et la qualité de vie de l'autre côté, ne se situent pas au même niveau.

Dans une vision éminemment positive, la lettre encourage vivement à entourer les malades, citant l'instruction *lura* et *Bona* dans un beau passage :

« les supplications de très grands malades demandant parfois la mort ne doivent pas être comprises comme l'expression d'une vraie volonté d'euthanasie ; elles sont en effet presque toujours des demandes angoissées d'aide et d'affection. Au-delà de l'aide médicale, ce dont a besoin le malade, c'est de l'amour, de la chaleur humaine et surnaturelle que peuvent et doivent lui apporter tous ses proches, parents et enfants, médecins et infirmières ».

La lettre invite ensuite ceux qui entourent le malade à « savoir demeurer » près de lui dans son angoisse et sa solitude, et à mettre son espérance en Dieu.

Le rôle central de la famille est rappelé, car avec elle la personne est appréciée en elle-même et pas seulement pour son utilité.

Les structures de soins palliatifs catholiques « apparaissent comme un exemple d'humanité dans la société, des sanctuaires où la douleur est vécue avec tout son sens. »

La lettre appelle à une extension mondiale des structures de soins palliatifs.

Pour conclure, ce texte d'une vingtaine de pages est vraiment à lire et à étudier attentivement dans le contexte actuel. Les auteurs nous donnent la vision pleinement humaine d'une vie respectée dans toute sa dignité jusqu'à ses étapes ultimes, une vie où celui qui souffre est l'objet de toutes les attentions humaines et spirituelles, jusqu'à son dernier souffle.



PAROLE ADRESSÉE AUX FEMMES QUI ONT AVORTÉ

De manière originale, au paragraphe 99 d'*Evangelium Vitæ*, Jean-Paul II s'adresse aux femmes qui ont avorté.

C'est d'abord une parole de compassion. Jean-Paul II évoque d'éventuels conditionnements ayant conduit à cette décision, et combien elle a pu être dramatique. Puis il invite à l'espérance et au repentir qui mène à la paix, spécialement dans le sacrement de réconciliation. C'est au Père que leur enfant peut être confié.

Les femmes ayant avorté peuvent devenir les défenseurs les plus convaincants du droit à la vie, avec les conseils et la présence de personnes amies et compétentes.

VOCABULAIRE

L'encyclique *Evangelium Vitæ*, reprise par les textes ultérieurs, utilise des termes spécifiques pour qualifier la situation actuelle. Ces termes sont destinés à mieux fixer dans nos esprits les enjeux actuels.

CULTURE DE MORT ET CULTURE DE VIE

Ces deux expressions reviennent entre dix et quinze fois chacune dans l'encyclique, souvent couplées. Plusieurs fois, Jean-Paul II appelle de ses vœux une « nouvelle culture de la vie », ou une « nouvelle culture de l'amour et de la solidarité ».

L'idée est de mettre en avant l'opposition entre les deux façons de voir la vie humaine.

Jean-Paul II invite ses lecteurs à prendre parti de la manière la plus claire et la plus tranchée en faveur de la vie, sans accommodement possible avec la « *culture de mort* » *si puissante aujourd'hui. C'est d'ailleurs pour cela qu'il parle des chrétiens comme du « peuple de la vie et pour la vie ».*⁰⁷

LES STRUCTURES DE PÉCHÉ

Jean Paul II utilisa la notion de « structure de péché » dans le discours introductif à la conférence de Puebla (1979). Il la développa dans ses deux encycliques *Sollicitudo Rei Socialis* (1987) et *Centesimus Annus* (1991). Cette notion est reprise de nombreuses fois dans *Evangelium Vitæ*.

Les structures de péché sont le résultat d'une accumulation de péchés personnels sociaux ou non. Cette accumulation crée à la longue des faits de société qui, par leur influence, créeront une vraie disposition aux péchés personnels.

Un exemple : la déclaration française de l'avortement comme droit fondamental. Du fait de cette déclaration, refuser de reconnaître l'avortement comme un droit peut dans certains contextes devenir franchement difficile.

Pourtant, le reconnaître comme un droit est un péché grave, d'autant plus grave qu'il influe sur d'autres personnes. Cette déclaration et toutes les législations en faveur de l'avortement constituent donc une puissante structure de péché.

CONCLUSION

En 55 ans, l'Église a donné au monde un riche corpus de textes pour aider les chrétiens et les hommes de bonne volonté à mieux saisir le plan de Dieu sur la vie humaine et à actualiser le message divin à ce sujet.

Autour du texte fondamental qu'est l'encyclique *Evangelium Vitæ*, de nombreuses interventions pertinentes méritent d'être mieux connues, surtout la lettre *Samaritanus Bonus* de 2020 sur le sujet brûlant de l'euthanasie.

Rendons grâce pour le travail considérable accompli par tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à l'élaboration et à la diffusion de ces textes, et soyons-en nous-mêmes les apôtres, nous les membres du « *peuple de la vie et pour la vie* ».



Pierre-Antoine CANTENOT



VOUS AVEZ AIMÉ CETTE LETTRE ?
VOUS SOUHAITEZ AIDER À SA DIFFUSION ?

Demander des exemplaires de cette lettre et/ou soutenir financièrement

- Je souhaite recevoir exemplaires gratuits (participation libre)
- Je souhaite adresser un soutien financier de euros
- Je souhaite un reçu fiscal

Nom..... Prénom.....

Mail.....

Adresse.....

Code Postal Ville.....

En cas de soutien, votre don est déductible, à 66% de l'impôt sur le revenu.

Par chèque : à l'ordre de Réseau Vie à renvoyer à
Réseau Vie - 3 allée Berger - 69160 Tassin-La-Demi-Lune

Dons en ligne sur : www.credofunding.fr/associations/reseau-vie